



05.12.2008 - 15:35 Uhr

ACS: Le Conseil fédéral veut introduire une taxe sur le CO2 à la place du centime climatique librement consenti

Berne (ots) -

Est-il vraiment judicieux de remplacer le centime climatique par une mesure dictée par l'Etat ?

L'Automobile Club de Suisse regrette que le Conseil fédéral veuille renoncer au centime climatique librement consenti et qu'il fasse examiner pour la période après Kyoto deux modèles différents de taxe sur le CO2 sur les carburants. Le centime climatique a pourtant fait ses preuves comme une mesure efficace et d'un coût avantageux pour réduire les émissions de CO2 et il ne devrait pas être remplacé à la légère par une taxe d'incitation dictée par l'Etat.

L'Automobile Club de Suisse (ACS) soutient les efforts qui sont déployés pour continuer à réduire les gaz à effet de serre après l'écoulement du protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à condition que les prescriptions en matière de politique climatique soient en accord avec celles de l'UE et ne conduisent pas à des privations massives et restrictions étendues pour les citoyens et l'économie. C'est pourquoi la Suisse ne doit impérativement fixer définitivement la poursuite de sa politique climatique après 2012 que lorsque les valeurs cibles internationales seront disponibles. Pour la définition des objectifs, il faudra par ailleurs prendre en considération le fait que la Suisse occupe déjà à l'heure actuelle une position de pointe également parmi les pays européens les plus progressistes et que des réductions supplémentaires du CO2 deviennent par conséquent de plus en plus coûteuses.

Faute d'offres équivalentes, les prestations de transport du trafic individuel ne peuvent qu'insuffisamment être fournies par d'autres moyens de transport. C'est pourquoi une taxe sur le CO2 ne convient pas comme instrument de politique climatique et ne fait que renchérir le trafic routier et les transports en général sans atteindre la réduction des émissions de CO2 recherchée. Nous risquons de la sorte de désavantager l'économie suisse au niveau de la concurrence internationale, ce qui aurait des répercussions négatives sur notre économie nationale et la prospérité de la population.

L'ACS s'oppose par conséquent résolument à la perception d'une taxe sur le CO2. En revanche, il soutient les mesures d'encouragement comme les incitations favorisant un changement accéléré de la flotte de véhicules par des voitures dotées de la technologie d'économie de carburant la plus récente.

Contact:

Niklaus Zürcher
Directeur Automobile Club de Suisse
Tél. direct: +41/31/328'31'22
E-Mail: nik.zuercher@acs.ch

